



GRAND CONSEIL

Postulat - 22_POS_25 - Alexandre Berthoud et consorts - Postulat Adapter la LPPPL en lien avec le réchauffement climatique – action pour le Climat n°2

Texte déposé :

Le parc immobilier des collectivités publiques doit être assaini. Les bâtiments comptent pour 40 % de la consommation d'énergie en Suisse. Comme le rappelle le récent rapport de l'Office fédéral de l'énergie, l'énergie grise et les émissions grises sont réduites lors d'assainissements de bâtiment. La loi sur la préservation et la promotion du parc locatif est actuellement utilisée par de nombreuses villes en particulier concernant le droit de préemption. Ainsi plusieurs villes acquièrent des objets immobiliers. Cependant, le parc immobilier communal existant est mis de côté, alors qu'il pourrait être valorisé et rénové dans le but de réduire drastiquement et efficacement sa consommation en énergie, in fine réduire les gaz à effet de serre émis lors de la production en énergie.

A ce titre, les soussignés demandent au Conseil d'Etat d'étudier et de proposer une révision de la LPPPL dans le but d'y introduire une disposition légale en faveur de la rénovation du patrimoine locatif communal. Celle-ci prévoirait que pour chaque franc investi pour l'exercice du droit de préemption, qu'un autre franc soit investi dans le patrimoine locatif communal en vue de le rénover ou de l'assainir.

Cette nouvelle condition à l'exercice du droit de préemption serait pleinement justifiée de par le fait que la collectivité publique dispose d'un droit que le secteur privé n'a pas et cette mesure permettrait d'accélérer la rénovation du parc immobilier vaudois afin de lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alain Bovay (PLR)
2. Bernard Nicod (PLR)
3. Carole Dubois (PLR)
4. Catherine Labouchère (PLR)
5. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
6. Claude Matter (PLR)
7. Daniel Develey (PLR)
8. Daniel Meienberger (PLR)
9. Didier Lohri (VER)

10. Florence Gross (PLR)
11. Georges Zünd (PLR)
12. Gérard Mojon (PLR)
13. Guy Gaudard (PLR)
14. Jean-François Cachin (PLR)
15. Josephine Byrne Garelli (PLR)
16. Maurice Neyroud (PLR)
17. Nicolas Bolay (UDC)
18. Olivier Petermann (PLR)
19. Patrick Simonin (PLR)
20. Philippe Germain (PLR)
21. Pierre-François Mottier (PLR)
22. Rémy Jaquier (PLR)
23. Sergei Aschwanden (PLR)
24. Stéphane Rezso (PLR)